

105

A l'attention
de Messieurs les Présidents des clubs de la LNFA

Bordereau d'envoi

Objet	Désignation	Observation
Veillez trouver ci-joint le Procès-Verbal n°46 des décisions prises par la Commission de discipline pendant sa réunion du 12/05/2023 relatif aux infractions commises lors des matchs du championnat National de football Amateur et au titre de la saison 2022-2023.	07	Soit transmis à titre de notification.



Mariama OUMOUH
Secrétaire Générale de la LNFA

P.V n°46 relatif à la séance tenue le 12 Mai 2023 (Championnat National du Football Amateur)

Membres présents M :

- Abdelhak NOUDIR, Président ;
- Mohammed RABHI, Membre ;
- AYACHI HANNAOUI, Membre ;
- Sara HALOUANI, Chargée du dossier disciplinaire du Championnat Amateur

Championnat National :

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
973/A	Club : CODM Match : CODM/JSKT Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	Amende de 1000 dhs	08/05/2023
	M'hamed ABOUABDELLAH Dél : JSKT Match : CODM/JSKT Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Propos injurieux envers l'arbitre	- Art 86 - Art 51	Suspension de quatre (04) matchs fermes Amende de 3000 dhs	08/05/2023
974/A	Club : FUS es Match : RB/FUS es Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	Amende de 1000 dhs	08/05/2023

975/A	Amine MOURTAJI Joueur : ASM Match : ASM/CCM Journée : 28^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023
	Idriss ZAHIDI Joueur : CCM Match : ASM/CCM Journée : 28^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023
	Club : CCM Match : ASM/CCM Journée : 28^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 1000 dhs</i>	08/05/2023

1^{ère} Division : Poule Nord

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
976/A	Club : AQST Match : AQST/EJSC Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
977/A	Club : CSAT Match : CSAT/CRA Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
	Zakaria BOULAICH Joueur : CSAT Match : CSAT/CRA Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Propos injurieux envers l'adversaire	- Art 85 - Art 51	Suspension de trois (03) matchs= <u>suspension de deux (02) matchs fermes</u> + sursis d'un (01) match. <i>Amende de 250 dhs</i>	09/05/2023
	Club : CRA Match : CSAT/CRA Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Détérioration et destruction des biens	- ART 105 - ART 51	Réparation du dommage causé	09/05/2023
		Jet de projectiles par le public causant des incidents graves	- ART 105 - ART 51	Un (01) match à huis clos ferme Amende de 2500 dhs	<u>15/05/2023</u>

978/A	Reda JOUJIB Joueur : ASOFP Match : ASOFP/WARF Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	09/05/2023
	Club : ASOFP Match : ASOFP/WARF Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
979/A	Elmouhcine BENFAIDA Joueur : TSS Match : TSS/AFSO Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Propos injurieux envers l'arbitre	- Art 86 - Art 51	Suspension de quatre (04) matchs fermes <i>Amende de 750 dhs</i>	09/05/2023
	Mustapha EL AYADI Joueur : TSS Match : TSS/AFSO Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Propos injurieux envers l'arbitre	- Art 86 - Art 51	Suspension de quatre (04) matchs fermes <i>Amende de 750 dhs</i>	09/05/2023
	Club : TSS Match : TSS/AFSO Journée : 28^{ème} Date : 08/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
980/A	Soufiane BENDAHMANE Joueur : ASMT Match : CCH/ASMT Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023
	Salaheddine SALMANE Joueur : ASMT Match : CCH/ASMT Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023
	Club : ASMT Match : CCH/ASMT Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
981/A	Club : ANSA Match : ANSA/CSA Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
	Club : CSA Match : ANSA/CSA Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	09/05/2023
982/A	Hicham TALBAOUI Ent : OM Match : OM/CMM Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	critiques de décisions	- Art 86 - Art 51	<u>Suspension d'un(01) match ferme.</u> <u>Amende de 5000 dhs</u>	08/05/2023
	Club : OM Match : OM/CMM Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	08/05/2023

983/A	Abad ABDERRAHIM Joueur : USMAM Match : AMSA/USMAM Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Tentative de voies de fait envers l'arbitre	- Art 86 - Art 51	Suspension de quatre (04) matchs fermes Amende de 750 dhs	08/05/2023
-------	---	---	----------------------	--	------------

2^{ème} Division : Nord-est-

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
984/A	Mohamed AYMARE Acc : AUSB Match : AUSB/HAN Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	(Crachat + menaces + Propos injurieux + refus d'obtempérer) envers l'arbitre	- Art 86 - Art 97 - Art 51	Suspension de six (06) mois fermes Amende de 1500 dhs	07/05/2023
	Anouar IALLATEN Joueur : AUSB Match : AUSB/HAN Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre + refus d'obtempérer	- Art 53-2 du code - Art 97	Suspension automatique d'un (01) match+ suspension de deux (02) matchs pour le refus d'obtempérer= suspension de trois (03) matchs fermes	07/05/2023
	Hicham KAHLIOUI Joueur : AUSB Match : AUSB/HAN Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	Incitation des supporter du club AUSB à la haine et à la violence causant le jet de projectiles sur le terrain + (Atteinte à l'honneur et au fair-play + tentative de voies de fait) envers le trio arbitral	- Art 90 - Art 93 - Art 51	Suspension d'un (01) an ferme Amende de 1250 dhs	07/05/2023
	Club : AUSB Match : AUSB/HAN Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	Amende de 500 dhs	07/05/2023
	Club : AUSB Match : AUSB/HAN Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	Jet de projectiles à plusieurs reprises causant des arrêts momentanés de la rencontre et blessure du 1 ^{er} assistant de l'arbitre.	- Art 105 - Art 51	Un (01) match à huis clos ferme Amende de 6250 dhs	15/05/2023

985/A	Club : CUSA Match : CUSA/RSM Journée : 28 ^{ème} Date : 06/05/2023	Equipe réduite à moins de sept joueurs en cours de match	- Art 109-b - Art 51	<u>Match annulé :</u> -Match perdu par pénalité -sans déduction de point -Amende de 2500 dhs	07/05/2023
-------	---	--	-------------------------	--	------------

2^{ème} Division : Nord-Ouest-

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
986/A	Club : RCA Es Match : RCA/ASFAR esp Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	08/05/2023
987/A	Club : KACS Match : CNWSM/KACS Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	<i>Amende de 500 dhs</i>	08/05/2023
	Abdelhamid DARI Joueur : CNWSM Match : CNWSM/KACS Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023

2^{ème} Division : Groupe Sud

N° d'ordre/ Match	Identifications des parties	Infractions commises	Disposition réglementaire (C.disciplinaire)	Sanction	Date d'effet
988/A	Justice EBINEZER OUAPIEU Joueur : UJST Match : UJST/ASE Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023
989/A	Club : IRFBS Match : ASMJ/IRFBS Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Conduite incorrecte de l'équipe	- Art 89 - Art 51	Amende de 500 dhs	08/05/2023
	Club : ASMJ Match : ASMJ/IRFBS Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Jet de pierres par le public causant un arrêt momentané	- Art 105 - Art 51	Amende de 2500 dhs	08/05/2023
1000/A	Nouredine BOUACHRA Joueur : AUFI Match : CFSB/AUFI Journée : 28 ^{ème} Date : 07/05/2023	Cumul de deux (02) avertissements au cours de la même rencontre.	- Art 53-2 du code	Suspension automatique d'un (01) match.	08/05/2023

Chargée du dossier disciplinaire du championnat amateur
Sara HALOUANI



Président de la commission de discipline
Abdelhak NOUDIR

